



AVIS AUX NAVIGATEURS



**CONTRAINTES
DE NAVIGATION**



**PARKINGS
TABARLY**

Avis N°34/2024 – Objet : stationnement à terre, Fêtes Maritimes de La Rochelle
Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

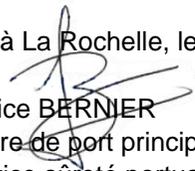
En raison de l'organisation des Fêtes Maritimes de La Rochelle du 20 au 23 juin 2024 et de sa préparation à compter du 12 juin 2024 :

- La circulation et le stationnement des véhicules terrestres sont interdits autour du bassin des chalutiers, du 12/06/2024 au 26/06/2024 inclus, sauf pour les véhicules liés à l'organisation.

Les véhicules ne peuvent donc pas rester stationnés entre l'aquarium et le bassin des chalutiers, ni sur l'esplanade Eric Tabarly du 12/06/2024 au 24/06/2024.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 10/06/2024


Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et événementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du bassin des chalutiers, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales.